

Journée mondiale de l'audition : l'implant cochléaire, une avancée technologique majeure pour les personnes confrontées à la surdité sévère ou profonde

A l'occasion de la journée mondiale de l'audition, le CHU de Nantes sensibilise la population à l'implant cochléaire et les progrès obtenus par cette technologie. Seulement 10% des personnes éligibles en France bénéficie de cet implant. Retour sur ce dispositif qui améliore sensiblement la qualité de vie des patients.

Un implant cochléaire est un dispositif électronique destiné à traiter la surdité profonde chez les personnes qui ne bénéficient plus d'une aide auditive traditionnelle, comme les prothèses auditives. Contrairement aux prothèses, qui amplifient le son, l'implant cochléaire stimule directement le nerf auditif.

Tous les patients ne sont pas éligibles à un implant cochléaire. Les critères d'éligibilité varient, mais la plupart des candidats à l'implantation cochléaire sont ceux qui ont une surdité sévère ou profonde dans les deux oreilles et qui ne bénéficient pas suffisamment des prothèses auditives. Malgré les progrès réalisés par la technologie des implants cochléaires, **seulement 10 % des personnes éligibles bénéficient actuellement de cet implant en France.**

« Il est essentiel que les personnes confrontées à de la surdité sévère ou profonde interrogent leur ORL sur les traitements les plus adaptés, dont l'implant cochléaire. A ce jour, il s'agit du traitement le plus pertinent pour réintégrer le monde sonore dans les meilleures conditions. »

Dr Guillaume Michel, Médecin ORL au CHU de Nantes

Comment fonctionne un implant cochléaire ?

L'implant cochléaire est composé de deux parties principales :

1. **La partie externe** (microphone et processeur de son) : elle capte les sons de l'environnement et les transforme en signaux numériques.
2. **La partie interne** (électrode et récepteur) : l'électrode, placée dans la cochlée, reçoit ces signaux et les convertit en impulsions électriques, qui sont envoyées directement au nerf auditif. Cela permet de stimuler l'audition, même en cas de dommages importants à la cochlée.

Quand l'envisager et quels sont les bénéfices pour les patients ?

L'implant cochléaire peut être envisagé dans les cas de surdité profonde ou sévère, lorsque les prothèses auditives ne sont plus efficaces. Ce dispositif peut être recommandé dans les situations suivantes :

- **Surdit   cong  nitale** : les enfants n  s avec une surdit   profonde peuvent b  n  ficier de l'implantation avant l'  ge de 2-3 ans, afin de favoriser le d  veloppement du langage oral.
- **Surdit   acquise** : les adultes ayant perdu une audition apr  s un d  veloppement normal du langage, en raison de maladies ou de traumatismes.

L'implant cochl  aire n'est traditionnellement indiqu   que dans les cas de surdit   bilat  rale (des deux oreilles). Cependant, des recherches r  centes et des pratiques cliniques ont montr   que **l'implant cochl  aire peut   galement   tre une solution efficace dans certains cas de surdit   unilat  rale accompagn  e d'acouph  nes invalidants**. En effet, la stimulation du nerf auditif par l'implant peut r  duire l'intensit   ou la perception des acouph  nes. Cette am  lioration des sympt  mes d'acouph  nes est bien document  e dans certaines   tudes cliniques.

Les b  n  fices de l'implant cochl  aire :

- **Am  lioration de la communication** : l'implant cochl  aire permet    de nombreuses personnes de retrouver une meilleure compr  hension des sons, ce qui facilite la communication.
- **Qualit   de vie** : pour de nombreuses personnes, l'implant cochl  aire am  liore la capacit      s'int  grer socialement et professionnellement.
- **Acc  s au monde sonore** : l'implant cochl  aire permet d'entendre des sons de mani  re plus naturelle, m  me si la qualit   du son per  u est diff  rente de l'audition normale.



[T  l  charger la photo](#)

Zoom sur le parcours de l'implantation

Le parcours de l'implantation se déroule en quatre étapes :

1. Bilan préopératoire : Le parcours pré implant prévoit :

- Des consultations médicales auprès d'un ORL avec tests d'audition ;
- Des examens médicaux complémentaires nécessaires au bilan (imagerie, bilan d'équilibre) ;
- Un bilan orthophonique ;
- Un entretien évaluatif du projet d'implant avec la psychologue + Invitation au groupe de parole mensuel des personnes adultes IC ;
- Discussion de dossier en réunion d'équipe pluridisciplinaire pour valider ou non l'indication d'implantation cochléaire ;

2. Chirurgie : L'implantation est une opération qui se déroule sous anesthésie générale et dure environ 2 à 3 heures. L'hospitalisation se déroule soit en ambulatoire, soit avec une nuit d'hospitalisation ;

3. Activation de l'implant : une semaine après l'intervention environ ;

4. Suivi et rééducation : Après l'activation, des séances régulières de rééducation sont nécessaires pour aider à comprendre les sons. Cela peut inclure des exercices de reconnaissance des sons, de langage, et d'autres techniques adaptées à chaque patient. Ensuite, un bilan orthophonique est prévu une fois par an jusqu'aux 5 ans après l'implantation. Par la suite, le rythme sera adapté en fonction des besoins de chacun. Des réglages avec les audioprothésistes après l'activation de l'implant seront nécessaires les premiers mois afin d'optimiser les performances de l'implant cochléaire. Par la suite, un réglage par an est préconisé.

A propos du CHU : Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes compte près de 13 000 collaborateurs qui contribuent au rayonnement des valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité. Avec ses neuf établissements, le CHU de Nantes constitue un pôle d'excellence, de recours et de référence aux plans régional et interrégional tout en délivrant des soins courants et de proximité aux 800 000 habitants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire. Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France, il sera le socle du futur quartier de la santé, un projet de dimension européenne. Avec 1 417 lits et 296* places ainsi qu'une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté, écologique et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

*activités de court séjour réparties sur les sites Ile de Nantes et Hôpital Nord Laennec

Contact Presse

Zakaria Gambert

zakaria.gambert@chu-nantes.fr

07 77 25 95 47